

DOSSIER DE PRESSE

JPO
VIRTUELLE
NATIONALE

Prends date :
C'est le 24 juin 2020



Chambres
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

ET SI DEMAIN LES JEUNES ALLAIENT TRAVAILLER DANS LA « PREMIÈRE ENTREPRISE DE FRANCE » ?

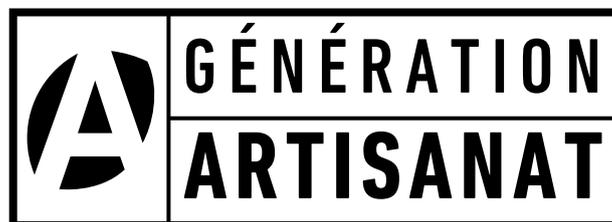


On parle bien ici de l'artisanat, la branche professionnelle aux multiples compétences, au savoir faire d'excellence, aux 250 métiers et aux 600 formations du CAP à au bac+3. De quoi trouver un emploi et garantir son avenir.

Pour faire face à l'impact de la crise du Covid, des mesures et des actions sont déployées pour favoriser l'embauche des jeunes en apprentissage dans l'artisanat. **La crise sanitaire et la crise économique qui résulte de la pandémie Covid-19 ne doivent pas se traduire dans les prochains mois par une crise de l'apprentissage !**

Il en va de l'avenir de la jeunesse de France comme de celui du secteur de l'artisanat, « Première entreprise de France ».

On est tous #GénérationArtisanat !



CONTACT PRESSE

Valérie MARQUIS 06 20 67 45 86 – presse@cma-france.fr

DÉCONFINE TON AVENIR, CHOISIS L'APPRENTISSAGE DANS L'ARTISANAT !

L'avenir de l'apprentissage dans l'artisanat en France se joue maintenant.

Les 112 CFA du réseau des CMA représentant 100 000 jeunes formés par an dans 250 métiers, 600 formations proposées du CAP au BAC + 3, recrutent actuellement leurs effectifs pour la rentrée de septembre.

Pour se situer à la hauteur de l'enjeu que constitue l'emploi des jeunes et plus largement les artisans de demain, **l'ensemble des CFA du réseau des CMA organise une journée nationale de portes ouvertes virtuelles pour informer, orienter et recruter à grande échelle.**

Avec une telle ampleur il s'agit d'une opération inédite en direction de l'apprentissage !

Après un bond historique de 16 % des apprentis en France depuis janvier 2020, la **crise économique issue du Covid-19 peut en effet constituer un grave frein à la dynamique enregistrée**, ainsi que le niveau de l'emploi dans notre pays.

Depuis le début de la crise sanitaire, les CFA ont su s'adapter pour assurer une continuité pédagogique et un soutien psychologique en direction des apprentis, avec des formations à distance, des tutos et des outils innovants. Un nouveau calendrier des examens a aussi été mis en place.

Pour accompagner cette mobilisation et ne pas se résoudre à une chute des inscriptions, **le réseau des CMA a proposé au gouvernement la mise en œuvre d'une Garantie apprentissage**, série de mesures qui assurent aux jeunes, à leurs familles et aux chefs d'entreprise, un accompagnement et des conditions de sécurité optimales.



La Garantie apprentissage, c'est

- 1** Sécuriser l'accès au contrat d'apprentissage et le parcours des apprentis
- 2** Relancer la communication sur l'apprentissage
- 3** Assurer la formation dans les meilleures conditions



JPO NATIONALE DANS LES 112 CFA DES CMA : **QUI, QUOI, OÙ, COMMENT ? ON VOUS DIT TOUT**

Les recrutements pour la rentrée de septembre ont commencé. L'avenir se construit maintenant. C'est pourquoi le réseau des CMA agit pour l'orientation des jeunes avec des Journées Portes Ouvertes virtuelles pour s'adapter aux contraintes des mesures sanitaires en vigueur.

Pendant le confinement de nombreux CFA se sont mobilisés pour informer les jeunes et les familles, mais les conditions n'étaient pas forcément réunies pour assurer au mieux cette orientation.

Le 24 juin sera le point d'orgue de cette mobilisation nationale jamais organisée en France, avec des JPO simultanées dans plusieurs CFA du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat. Partout en France, familles, jeunes, tous les Français peuvent s'informer, s'orienter et postuler !

CONCRÈTEMENT :

Le rendez-vous est donné sur le portail internet des Chambres de métiers et de l'artisanat, www.artisanat.fr, point d'accès à l'ensemble des sites internet des 112 CFA du réseau des CMA sur une page d'information dédiée.

Une carte interactive de type GoogleMaps permet de découvrir les formations aux métiers de l'artisanat proche de chez soi et d'assister aux JPO virtuelles organisées par chaque centre de formation... de son canapé !



UN DISPOSITIF DE COMMUNICATION FORT

POUR TOUCHER LE PLUS GRAND NOMBRE DE JEUNES !

Un événement en partenariat avec Digischool



digiSchool

Digischool, média en ligne destiné au soutien scolaire et à l'orientation des plus jeunes, soutient l'initiative des JPO des CMA.

<https://www.digischool.com>



Une campagne radio et web

Le réseau des CMA s'associe à NRJ via un spot radio et un dispositif digital dédié sur NRJ.fr du 15 au 26 juin.

L'animateur Cauet est également mobilisé et ira à la rencontre de jeunes apprentis pour informer sur les métiers et les formations proposées en apprentissage.

A découvrir sur la page Facebook et YouTube de Cauet la semaine du 22 juin



Un hashtag dédié : #GénérationArtisanat

Ces dispositifs auront une visibilité renforcée sur les réseaux sociaux avec le hashtag #GénérationArtisanat. Un # à suivre pour découvrir tous les éléments de la campagne déployée et suivre les événements organisés partout en France.



L'APPRENTISSAGE, LA VOIE D'EXCELLENCE VERS L'EMPLOI

S'orienter, comment ?

L'apprentissage est un moyen fiable pour des jeunes en orientation ou réorientation qui cherchent à construire leur projet professionnel, tout autant que pour des salariés à la recherche d'une reconversion. Près d'un jeune apprenti sur quatre fait ce choix en se réorientant grâce à l'artisanat.

2405 jeunes accompagnés depuis la mise en place de la prépa



Parmi les atouts de notre réseau de CFA, la « **Prépa apprentissage** » donne la possibilité de se préparer en amont du contrat d'apprentissage en faisant le point sur ses compétences et son projet professionnel. Le but est de choisir son orientation et non la subir en élaborant son projet professionnel par la voie de l'apprentissage. Cette prépa sert aussi à expérimenter les métiers, s'immerger et détecter ses talents, ses compétences pour avoir conscience de ses potentialités.



« **Cap artisanat** » est un dispositif d'orientation et d'accompagnement individualisé ou collectif vers les métiers de l'artisanat pour les jeunes de moins de 26 ans éloignés de l'emploi. Les Chambres de métiers et de l'artisanat les accompagnent via un parcours sur-mesure et une immersion dans le savoir-faire artisanal. Avec le soutien du programme national « Initiative pour l'emploi des jeunes » (IEJ), l'objectif est toujours d'accompagner 1 900 jeunes d'ici fin décembre 2020.

Se former, dans quelle branche, où ça ?

Avec 5 000 formateurs et quelques 600 formations à son actif, le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat accompagne les apprentis, mais également les personnes en reconversion ou en recherche d'emploi, dans leur volonté d'apprendre un métier d'avenir, concret et durable. Les 112 centres de formation (CFA) du réseau proposent aujourd'hui 600 diplômes élaborés avec les organisations professionnelles pour répondre aux besoins des entreprises artisanales en termes de main-d'œuvre qualifiée.



L'apprentissage est un levier d'insertion incontestable : 41 % des dirigeants actuels d'entreprise ont commencé par l'apprentissage. Ils sont l'illustration que l'artisanat est un levier de promotion sociale. L'artisanat forme 35 % des apprentis en France, soit 100 000 jeunes dans les centres de formation du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat chaque année.

Recruter, pourquoi ?

Les artisans sont très attachés à la formation. À l'issue de leur apprentissage, les apprentis peuvent poursuivre leur formation en alternance, ou être embauchés. 80 % d'entre eux trouvent un emploi pérenne dans les 6 mois suivant la sortie de leur formation en apprentissage et un apprenti sur deux est recruté dans son entreprise d'accueil.

Les Chambres de Métiers et de l'Artisanat permettent aux apprentis de trouver plus facilement des entreprises correspondant à leurs projets. Faire appel à un apprenti, c'est aussi participer à l'économie de son territoire, à la préservation d'une identité locale et à l'amélioration du cadre de vie. L'apprentissage permet également à des jeunes attachés à leurs territoires d'y construire leur vie professionnelle, d'y reprendre ou créer une entreprise.

L'apprentissage est la voie par excellence vers l'emploi. **80 % des apprentis trouvent un emploi pérenne dans les 6 mois suivant la sortie de leur formation** en apprentissage et un apprenti sur deux est recruté dans son entreprise d'accueil.





Chambres
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**



CONTACT PRESSE
presse@cma-france.fr